

RAPPORT D'ANALYSES N° : 2024.8603-1-1

MAIRIE FORMIGUERES
1, Place de l'Eglise

Dossier n° : 2024.8603
Echantillon n° : 2024.8603-1-1
Produit : ESU+ESO TURB >2 (pour TTP >1000 m³/j)

66210 FORMIGUERES

Analyses réalisées dans le cadre du contrôle
sanitaire organisé par l'ARS OCCITANIE

Edité le 02/05/2024

Données laboratoire	
Date de réception : 29/04/2024 15:25	Date de prélèvement : 29/04/2024 11:21
Prélevé par : Lucas MINEO	
Données client	
N° prélèvement client : 00214199	Unité de gestion : 153 - FORMIGUERES
N° analyse client : 00219886	Installation : 865 - TRAITEMENTS LLADURE OU GALBE
Type d'eau : T2	Point de prélèvement : 926 - CHLORATION LLADURE OU GALBE
Type d'analyse : P1	Localisation exacte : SORTIE RESERVOIR DE CAZEILLES
Type de visite : P1	Commune prlv : FORMIGUERES
Motif : S3	

Paramètres	Réalisation	Méthodes	Résultats	Unités	Réf. Qualité	Limites Qualité	Début analyse
Acte prélèvement							
Prélèvement pour le suivi sanitaire des eaux (*)	P	FD T 90-520	REALISE				
Paramètres terrain							
Chlore total (en Cl ₂) (*)	P	NF EN ISO 7393-2	< 0.040	mg/L			
Chlore libre (en Cl ₂) (*)	P	NF EN ISO 7393-2	< 0.040	mg/L			
pH (*)	P	NF EN ISO 10523	7.4	Unité pH	[6.5 - 9]		
Température de l'eau (*)	P	MOP09-001	5.5	°C	25		
Paramètres bactériologiques							
Dénombrement des micro-organismes revivifiables à 22°C-68h sur gélose à l'extrait de levure (*)	P	NF EN ISO 6222	11	n/mL			29/04/24 15:55
Dénombrement des micro-organismes revivifiables à 36°C-44h sur gélose à l'extrait de levure (*)	P	NF EN ISO 6222	0	n/mL			29/04/24 15:55
Dénombrement des Escherichia coli (100ml) (*)	P	NF EN ISO 9308-1 (version 2000)	0	n/(100mL)		0	29/04/24 15:55
Dénombrement des bactéries coliformes (*)	P	NF EN ISO 9308-1 (version 2000)	0	n/(100mL)	0		29/04/24 15:55
Dénombrement des entérocoques intestinaux (100ml) - MS (*)	P	NF EN ISO 7899-2	0	n/(100mL)		0	29/04/24 15:55
Paramètres physico-chimiques							
Odeur (qualitatif)	P	NF EN 1622	ABSENCE				29/04/24 18:00
Saveur (qualitatif)	P	MOP03.1-005	ABSENCE				29/04/24 18:00

RAPPORT D'ANALYSES N° : 2024.8603-1-1

MAIRIE FORMIGUERES
1, Place de l'Eglise

Dossier n° : 2024.8603
Echantillon n° : 2024.8603-1-1
Produit : ESU+ESO TURB >2 (pour TTP >1000 m³/j)

66210 FORMIGUERES

Analyses réalisées dans le cadre du contrôle
sanitaire organisé par l'ARS OCCITANIE

Edité le 02/05/2024

Paramètres	Réalisation	Méthodes	Résultats	Unités	Réf. Qualité	Limites Qualité	Début analyse
Aspect (qualitatif)	P	MOP03.1-005	NORMAL				29/04/24 18:00
Coloration après filtration simple (en Pt/°)	P	NF EN ISO 7887 - Méthode D	< 5	mg/L	15		29/04/24 18:00
Couleur (qualitatif)	P	NF EN ISO 7887 - Méthode D	ABSENCE				29/04/24 18:00
Turbidité néphélométrique en NFU (*)	P	NF EN ISO 7027- 1	0.39	NFU	0.5	1	29/04/24 18:00
Conductivité à 25°C (Correction avec dispositif de compensation de T°) (*)	P	NF EN ISO 27888	39	µS/cm	[200 - 1100]		29/04/24 18:00
Chlorures (*)	P	NF EN ISO 10304-1	0.47	mg/L	250		29/04/24 18:00
Sulfates (*)	P	NF EN ISO 10304-1	2.1	mg/L	250		29/04/24 18:00
Magnésium (*)	P	NF EN ISO 14911	1.1	mg/L			29/04/24 18:00
Calcium (*)	P	NF EN ISO 14911	3.2	mg/L			29/04/24 18:00
Titre alcalimétrique complet (*)	P	NF EN ISO 9963- 1	1.38	°f			29/04/24 18:00
Titre hydrotimétrique (*)	P	CALCUL	1.30	°f			29/04/24 18:00
Oxygène et matières organiques							
Carbone organique total (en C) (*)	P	NF EN 1484	< 0.20	mg/L	2		29/04/24 18:00
Paramètres azotés et phosphores							
Nitrites (en NO ₂) (*)	P	NF EN ISO 13395	< 0.020	mg/L		0.5	29/04/24 18:00
Ammonium (en NH ₄) (*)	P	NF EN ISO 11732	< 0.020	mg/L	0.1		29/04/24 18:00
Nitrates (en NO ₃) (*)	P	NF EN ISO 10304-1	1.2	mg/L		50	29/04/24 18:00

Déclaration de conformité

Non-respect des critères pour le paramètre : Conductivité à 25°C (Correction avec dispositif de compensation de T°) - Arrêté du 11/01/2007 modifié

Commentaire(s) échantillon(s)

Destinataire(s) :
ARS OCCITANIE 66

RAPPORT D'ANALYSES N° : 2024.8603-1-1

Dossier n°	: 2024.8603
Echantillon n°	: 2024.8603-1-1
Produit	: ESU+ESO TURB >2 (pour TTP >1000 m³/j)

MAIRIE FORMIGUERES
1, Place de l'Eglise

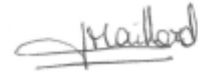
66210 FORMIGUERES

Analyses réalisées dans le cadre du contrôle
sanitaire organisé par l'ARS OCCITANIE

Edité le 02/05/2024

Validé le 02/05/2024

Stéphanie MAILLARD
Adjointe Responsable Chimie



Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Lorsque le prélèvement a été réalisé par le client, toutes les informations concernant l'échantillonnage ont été fournies par ce dernier et sont de sa responsabilité. Dans ce cas, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Seuls les essais identifiés par le symbole (*) ont été réalisés sous couvert de l'accréditation. La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesure. Elle n'est couverte par l'accréditation que si tous les paramètres sur lesquels elle s'appuie sont eux-mêmes réalisés sous couvert d'accréditation. Le laboratoire tient à la disposition du client les incertitudes de mesures. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme d'un fac-similé intégral.

P : Prestations réalisées par le laboratoire de Perpignan, accréditation n° 1-0793 - F : analyses réalisées au laboratoire de Foix, accréditation n° 1-1502

ST : Prestations réalisées par un sous-traitant

Version du rapport : B.HYDRO03 02